

Le Rassemblement
Ecologique – Citoyen – Solidaire
7 rue de Condé
69002 Lyon

A l'attention d'Osez le féminisme 74

Annecy, le 25 novembre 2015

Objet : Réponse à votre interpellation des candidates Auvergne – Rhône-Alpes du 3 novembre

Bonjour,

J'ai pris connaissance de votre interpellation à l'attention des candidat-e-s aux élections régionales de 2015 et vous remercie pour vos questions.

Sachez que j'ai conscience de la nécessaire évolution des politiques régionales à l'égard des femmes, et ce dans tous les domaines.

Réponses à vos questions :

- *Quels critères relatifs à l'égalité femme-homme envisagez-vous de mettre en place lors de l'instruction des demandes d'aides aux entreprises ? Quelles dispositions envisagez-vous de prendre pour favoriser l'accès des femmes entrepreneures aux dispositifs d'aides économiques ?*

Nous demanderons à bonifier les aides économiques régionales (donner deux fois plus si l'embauche concerne une femme). Nous voulons également introduire l'obligation de la présentation d'un rapport de situation comparée pour les entreprises bénéficiaires de nos aides.

Si je suis de nouveau élue, et avec mes collègues éluEs du rassemblement citoyen écologiste et solidaire, nous continuerons à défendre ces mesures et bien d'autres.

Je défendrai ardemment l'évaluation « genrée » de nos politiques économiques (combien de femmes/hommes bénéficient de nos actions) mais aussi toutes les autres politiques (sport, culture, formation, transport...).

Concernant l'entrepreneuriat au féminin, je continuerai et intensifierai le financement de certaines actions menées par les chambres consulaires. Un travail de lobbying peut être mené avec les banques pour que des prêts soient facilités aux femmes entrepreneures et enfin de l'accompagnement à la création doit être financé à travers de nombreuses structures spécialisées.

Élections régionales – 6 et 13 décembre 2015
Auvergne – Rhône – Alpes

OUI, c'est primordial.

- *Quels outils visant à favoriser la participation des femmes aux filières de l'enseignement supérieur et de la recherche à fort potentiel économique et d'emploi souhaitez-vous mettre en œuvre ?*

De nombreux prix peuvent être mis en place, et pourquoi pas une réflexion sur la mise en place de quotas.

- *Envisagez-vous d'appliquer des analyses dites de « géographie de genre » lors des projets de rénovation, extension et créations d'établissements publics locaux d'enseignement ? Quelles dispositions souhaitez-vous mettre en œuvre pour lutter contre le sexisme à l'école, la prévention du harcèlement et l'éducation à la sexualité ?*

Des campagnes de sensibilisation très nombreuses et très originales, notamment à travers le numérique.

- *Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer un Exécutif paritaire ?*

C'est très simple, il suffit de le décider. C'est ce que nous ferons. Nous risquons juste de faire le contraire puisque nous avons 8 têtes de liste femmes et cinq têtes de liste hommes et donc une possibilité d'avoir plus de femmes en position d'être dans l'exécutif.

- *Comment souhaitez-vous sensibiliser les élu-e-s sur les questions d'égalité, dans le cadre de leur droit à la formation ?*

Je proposerai dans le mandat des formations aux élus, à la suite des réunions de l'Assemblée Régionale par exemple, ou lors de séminaires budgétaires.

- *Quasiment 7 000 agent-e-s des lycées et 2 000 agent-e-s du siège seront les chevilles ouvrières de l'action régionale sur les territoires. Quelles mesures comptez-vous prendre ?*

En tant qu'employeur nous développerons l'égalité dans les recrutements entre les femmes et les hommes notamment dans les postes de cadre supérieurE (Direction générale par exemple), par la mise en place de mesures qui permettent de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Outre la flexibilité du temps de travail (temps partiel), le Conseil régional s'orientera vers une nouvelle forme d'organisation du travail, à savoir l'usage du travail à distance ou télétravail...

- *Des outils existent pour établir des diagnostics genrés et mettre en place des actions permettant d'établir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en termes de budget, d'occupation de l'espace public, de logement, d'accès et d'usage des services publics... Lesquels vous engagez-vous à mettre en œuvre, et sous quel délai ?*

La méthode du « gender mainstreaming », c'est-à-dire la mesure de l'impact des actions en fonction du genre (combien d'hommes et de femmes sont touchés par les actions mises en œuvre par la collectivité) est intéressante au préalable. Cela permettra de mettre en place, dès le vote du premier

Élections régionales – 6 et 13 décembre 2015
Auvergne – Rhône – Alpes

budget, le gender budgeting, qui est une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire, ainsi qu'une restructuration de revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il doit être réalisé aussi en amont lors de la mise en œuvre d'une nouvelle action ou politique. On peut vraiment faire de l'égalité femme/homme un outil au service de la performance en connaissant et mesurant en amont la situation des femmes et des hommes et en se fixant des objectifs sexués. Il devient alors possible de mesurer l'impact de son action en terme d'égal accès et d'efficacité. Cela permet de s'interroger sur les freins éventuels et de mettre en place des actions correctives ou d'adapter le dispositif. Cette méthode nécessitera au préalable une formation des agents de la collectivité.

- *Enfin, pour toutes les questions où la Région ne sera pas cheffe de file, quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour vous assurer des impacts de l'action régionale sur l'égalité femmes-hommes ?*

Il faut être initiateur d'actions pour retrouver du cofinancement, être moteur le plus possible. Il faut encourager les bonnes pratiques en mettant en place des critères conditionnant certaines aides ou en bonifiant d'autres, et sensibiliser les partenaires à travers plusieurs événements cofinancés (conférences égalité, semaine de la diversité...)

Vous engagez-vous à traiter de la lutte contre les violences faites aux femmes pendant votre mandat, et comment ?

En dehors de notre soutien au CIDFF peu de choses sont aujourd'hui développées. De nombreuses initiatives existent notamment dans certaines villes. Elles sont souvent en lien avec le relogement des femmes victimes de violence, leur accompagnement social, administratif et auprès des enfants. La région doit absolument être un rempart et protéger ces femmes. De nombreuses associations peuvent être un soutien précieux pour monter et mettre en œuvre des projets en direction de ces femmes. Il suffit de les consulter.

Une biennale sur l'égalité peut être proposée pour parler des problématiques rencontrées par de nombreuses femmes et pour mettre en valeur les luttes et combats féministes.

En conclusion, j'ai à cœur de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes et de soutenir des actions d'émancipation, de protection et d'accompagnement des femmes dans tous les domaines de la vie, personnels et professionnels.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes cordiales salutations.

Fabienne Grebert

Tête de liste Haute-Savoie

Pour le Rassemblement citoyen, écologique, solidaire

Élections régionales – 6 et 13 décembre 2015
Auvergne – Rhône – Alpes